

14 h - 17 h

IV/ Les réactions de l'Etat contre le terrorisme *Le Politique*

Sous la présidence de **Olivier GOHIN**,
Professeur de droit public, Université Paris 2 Panthéon-Assas,
Président de l'AFDSD

Enjeux socio-politiques des discours médiatiques sur le terrorisme

Isabelle GARCIN-MARROU, Professeure en science de l'information et de la communication, Institut d'études politiques de Lyon

Citoyenneté, service civique, services publics : une lutte politique contre le terrorisme ?

Laurence MARION, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, Rapporteur général de la mission « réserve citoyenne »

Les finances publiques : mise en perspective des réactions de l'Etat face au terrorisme

Christophe PIERUCCI, Maître de conférences de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les révisions de la Constitution sous l'effet du terrorisme

François SAINT-BONNET, Professeur d'histoire du droit, Université Paris 2 Panthéon-Assas

Les conséquences de la politique de sécurité : Etat de droit ou Etat sécuritaire ?

Dominique ROUSSEAU, Professeur de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Rapport de synthèse du colloque

Jacques CHEVALLIER,
Professeur émérite de droit public et sciences politiques,
Université Paris 2 Panthéon-Assas

Présentation

Les événements terroristes appellent une réflexion sur l'Etat. En effet, l'Etat est affecté, sinon dans son existence, au moins dans ses éléments constitutifs : sa souveraineté, sa population et son territoire. Les attentats qui se sont déroulés à Paris et Saint-Denis aux mois de janvier et novembre 2015 en sont l'un des derniers témoignages les plus saisissants. Tout se passe comme si, au-delà des effroyables assassinats, au-delà de ces drames individuels, l'Etat lui-même avait été frappé au cœur. En réponse, le peuple tout entier, ou en tout cas une part significative de celui-ci, s'est spontanément et massivement rassemblé dans les rues le 11 janvier 2015 pour réaffirmer son unité et, à travers elle, sa puissance.

Territoire, peuple, souveraineté, Etat. Le terrorisme trouve face à lui les concepts premiers du droit public. Le juriste, spécialement le publiciste, est comme invité à réfléchir. Mais il y vient presque avec étonnement. Le terrorisme est peu étudié, dans les Facultés et les Ecoles de droit, sous l'angle du droit public. D'ordinaire, l'analyse est plutôt effectuée par le biais de branches plus spécialisées du droit. Le droit pénal, le droit européen et le droit international sont en effet davantage mobilisés pour l'étude du terrorisme. Il faut aussi reconnaître que l'Etat cherche, avant tout, à arrêter et juger pénalement les terroristes. Cette répression implique une coopération européenne et internationale dès lors que le terrorisme dépasse les frontières de l'Etat. Mais qu'en est-il du terrorisme sous l'angle du droit public et, en particulier, du point de vue de l'Etat lui-même ?

Quels sont les rapports, les liens, entre l'Etat et le terrorisme ? Avant tout, comment identifie-t-on le terrorisme ? Quel est le pouvoir ou, simplement, l'influence de l'Etat dans cette identification ? Et quelles sont les réactions de l'Etat contre le terrorisme ? Comment réagissent les institutions administratives de l'Etat ? Qu'en est-il de ses autorités politiques ? Ces réactions visent-elles seulement à lutter contre le terrorisme ou ont-elles d'autres causes ? Symétriquement, sont-elles susceptibles d'avoir des conséquences plus profondes ?



Colloque

L'Etat et le terrorisme

Lundi 27 et mardi 28 juin 2016

Centre Panthéon, Amphithéâtre I
(12, place du Panthéon – Paris)

organisé
par l'Institut des sciences juridique et philosophique
de la Sorbonne (UMR 8103 – CERAP)

en partenariat
avec l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne

avec le soutien financier
du Comité « Attentats-Recherche » du CNRS

Inscription obligatoire : inscription@etat-et-terrorisme.com

Lundi 27 juin 2016

9 h – *Accueil des participants*

Allocutions d'ouverture

Georges HADDAD, Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Alain FUCHS, Président du CNRS

Dominique ROUSSEAU, Directeur de l'ISJPS

Propos introductifs

François BLANC, **Pierre BOURDON**, Maîtres de conférences de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

10 h - 13 h

I/ L'identification du terrorisme au regard de l'Etat
Approche juridique

Table-ronde

Sous la présidence de **David CHILSTEIN**,
Professeur de droit pénal, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Philosophie du droit

Guy HAARSCHER, Professeur de philosophie du droit, Université libre de Bruxelles

Droit international

Guillaume LE FLOCH, Professeur de droit public, Université Rennes 1

Droit européen

Emmanuelle SAULNIER-CASSIA, Professeur de droit public, Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Droit français

Olivier CAHN, Maître de conférences de droit privé, Université de Cergy-Pontoise

Droit italien

Karine ROUDIER, Maître de conférences de droit public, Institut d'études politiques de Lyon

Droit espagnol

Carolina CERDA-GUZMAN, Maître de conférences de droit public, Université de Montpellier

Droit américain

Daniel KANSTROOM, Professeur de droit, Boston College Law School

13 h - 14 h 30 – *Pause déjeuner*

* * *

14 h 30 - 17 h

II/ L'identification du terrorisme au regard de l'Etat
Approche pluridisciplinaire

Table-ronde

Sous la présidence de **Jacqueline MORAND-DEVILLER**,
Professeur émérite de droit public,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Economie

Christian HARBULOT, Directeur de l'Ecole de guerre économique de Paris

Histoire

Henry LAURENS, Professeur, chaire d'histoire contemporaine du monde arabe, Collège de France

Journalisme

Richard LABEVIERE, écrivain, ancien Rédacteur en chef à Radio France Internationale (RFI)

Philosophie

Sandra LAUGIER, Professeure de philosophie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Membre de l'Institut universitaire de France

Science politique

Antoine MEGIE, Maître de conférences de science politique, Université de Rouen

Mardi 28 juin 2016

9 h 30 - 12 h

III/ Les réactions de l'Etat contre le terrorisme
L'Administration

Sous la présidence de **Fabrice MELLERAY**,
Professeur de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Des mesures : la planification anti-terroriste

Thomas BOUSSARIE, **Lilian DAILLY**,
Doctorants contractuels avec mission d'enseignement,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Des pratiques : le renseignement sur le terrorisme

Max TOROSSIAN, ancien Chef d'état-major à la direction centrale du renseignement intérieur

Des actes : les avis de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) à propos des mesures et pratiques anti-terroristes
Catherine TEITGEN-COLLY, Professeur de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Membre de la CNCDH

Une possible concurrence : l'Administration, les juges et la lutte contre le terrorisme

Christian VIGOUROUX, Président de la Section de l'Intérieur du Conseil d'Etat

Une coopération nécessaire : les administrations et la lutte contre le terrorisme

Xavier LATOUR, Professeur de droit public, Université de Nice, Secrétaire général de l'AFDSD

12 h - 14 h – *Pause déjeuner*

* * *